

STAGE POSTDOCTORAL 2019

OBJECTIF DE LA BOURSE

Le Centre international de criminologie comparée (CICC)*, centre inter-universitaire affilié à l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Trois-Rivières, offre un salaire de 33 485 \$ CAD par an au [stagiaire postdoctoral](#) sélectionné, auquel s'ajoute une panoplie d'[avantages sociaux](#) (vacances, possibilité de cotiser au régime volontaire d'épargne-retraite, 3% du salaire annuel en compensation des assurances collectives, etc.).

La personne choisie devra mener un projet qui touche aux axes et thématiques de recherche du CICC et se montrer prête à assumer certaines responsabilités liées aux activités du CICC. Pour en savoir plus sur les thèmes de recherche du CICC, veuillez consulter notre site Internet : <http://www.cicc.umontreal.ca/fr/recherche/>

CONDITIONS

- Être titulaire d'un diplôme de doctorat avant le début du stage, et ce, depuis moins de trois ans;
- Être dirigé par un chercheur régulier du CICC, acceptant formellement d'encadrer le candidat dans l'avancement de ses recherches et se portant garant de la faisabilité du projet. En ce sens, la première étape consiste à contacter un chercheur du CICC, afin d'élaborer un projet réalisable à l'intérieur d'une période de 12 mois. Veuillez consulter notre site web pour connaître nos chercheurs réguliers et leurs champs de recherche: http://www.cicc.umontreal.ca/recherche/chercheurs_personnel_etudiants.html;
- Avoir accompli ses études universitaires dans un domaine qui relève de la criminologie ou qui lui est connexe. Il s'agit principalement des domaines suivants : anthropologie, criminalistique, droit, histoire, psychiatrie, psychoéducation, psychologie, sciences politiques, sociologie, statistiques appliquées aux sciences sociales, travail social;
- Maîtriser le français ou l'anglais et être en mesure d'écrire des textes scientifiques dans l'une de ces deux langues;
- Une priorité sera accordée aux candidats en co-direction;
- Le stage postdoctoral se déroulera à temps plein (35h/semaine) de janvier à décembre 2019.

PRÉSENTER SA CANDIDATURE

Constituer un dossier comprenant :

- Le projet de recherche (trois pages au maximum, dans lequel l'étudiant devra démontrer les objectifs spécifiques du projet et le lien de ses travaux avec les problématiques du milieu de pratique choisi);
- Un calendrier de réalisations pour la durée du projet;
- Une lettre d'appui du directeur de recherche pour le stage postdoctoral (doit être un chercheur régulier du CICC);
- Un relevé de notes;
- Un court CV, incluant la liste des réalisations académiques et professionnelles.

ENGAGEMENT

- Durant le stage, animer une conférence dans le cadre des conférences-midi du CICC et une formation méthodologique destinée aux étudiants des cycles supérieurs en criminologie.
- À la fin du stage, effectuer un rapport de 10 pages maximum résumant les retombées de sa recherche (ce rapport sera mis en ligne sur notre site web).

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- L'excellence du dossier académique et l'aptitude à la recherche du candidat;
- L'insertion du projet dans les milieux de pratique;
- L'objectif, la faisabilité et la qualité du projet de recherche;
- Le potentiel de réussite du candidat.

DÉPÔT DU DOSSIER

Les candidats doivent faire parvenir leur dossier au CICC avant le 15 juillet 2018.

- Envoi de la lettre d'appui du directeur de recherche, de sa part, par courriel à genevieve.riou@umontreal.ca
- Envoi du reste de la candidature par le candidat, par courriel, en un seul fichier format PDF à genevieve.riou@umontreal.ca

* Malgré ce que pourrait suggérer son titre, la recherche comparative ne constitue pas une exigence.

